

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ROUPY

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS RD 1044 - Hameau de Riqueval 02420 BELLICOURT 03.23.09.50.51

- Cimetière
- Installation agricole non classée
- Captage

Nouvelles constructions

- Nouveau hangar agricole
- Nouvelle construction

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
- A : Zone agricole
- Np : Zone naturelle correspondant au parc du Château
- Ns : Secteur de la zone naturelle dédié aux équipements sportifs isolés

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
- Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

Patrimoine	
Numéros	Désignation
01	Château
02	Calvaire
03	Eglise
04	Château
05	Calvaire
06	Maison remarquable
07	Cimetière
08	Tombe
09	Ferme remarquable
10	Monument aux morts
11	Maison remarquable

